

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 JANVIER 2021 à 18H30, ouvert sous la présidence de Monsieur Jean SARRET, Maire.

Présents : Denis DELOGU, Gérard MICHEL, Céline LAMBERT, Patrick ESPITALLIER, Jullien MAGALLON, Marc TOURNIAIRE, Jean SARRET., Sandra POTIN. Marie-Elisabeth GAUDIN

Absents : Serge GAILLARD, Yann BRIAT

Procuration : /

Secrétaire de Séance : Céline LAMBERT

Convocation du 8 Janvier 2021

Ordre du jour : 1- Décision modificative n°2 FPIC – Budget commune

2- Devis travaux cure

3- Véhicule C15

Rajout : Adopté à l'unanimité

4- Décision modificative n°3 Budget Eau

5- Voirie estimation travaux

Questions diverses

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité des membres présents

1- Décision modificative n°2 FPIC – Budget commune

Afin de pouvoir régler le mandat au compte 739223 Prélèvement FPIC Fond de péréquation des ressources Intercommunales et Communales il convient de faire un virement de crédits du chapitre 011 Charges à caractère général vers la chapitre 014. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide le virement des crédits suivants sur le Budget Principal de l'exercice 2020 :

Crédits à réduire :

Chapitre 011 – Article 6042	pour un montant de	2 000.00 €
-----------------------------	--------------------	------------

Crédits à ouvrir :

Chapitre 014 – Article 739223	pour un montant de	2 000.00 €
-------------------------------	--------------------	------------

2-Travaux réparations cure

Suite au départ de la locataire au 30 novembre 2020 un état des lieux a été fait.

Des réparations doivent être effectuées impérativement avant de mettre la maison en location concernant l'installation et la fourniture de mobilier et d'électroménager de cuisine. Il présente le seul devis reçu et proposé par l'entreprise PRESTA+ SAUNIER Fabien pour un montant de 2 450.00 euros HT et 2 450.00 euros TTC.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte le devis de l'entreprise PRESTA+ SAUNIER Fabien pour un montant de 2 450.00 euros HT et 2 450.00 euros TTC et autorise le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier.

3- Véhicule C15 : il est envisagé de changer le véhicule avec un prix entre 2000 et 3000 euros.

4 - Décision modificative n°3 Budget Eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les crédits sont insuffisants au chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés (Dépenses investissement). Afin de pouvoir régler le mandat au compte 1641 Emprunt en euros il convient de faire un virement de crédits du chapitre 020 Dépenses imprévues vers la chapitre 16

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide le virement des crédits suivants sur le Budget de l'Eau de l'exercice 2020 :

Crédits à réduire :

Chapitre 020 – Dépenses imprévues	pour un montant de	100.00 €
-----------------------------------	--------------------	----------

Crédits à ouvrir :

Chapitre 16 – Article 1641	pour un montant de	100.00 €
----------------------------	--------------------	----------

5- Voirie estimation travaux

-Réfection de la Place Baltazar : demande de subvention au titre des amendes de police

Montant travaux : 8 450.00 Euros H.T. Subvention : 4225.00 euros H.T. (50 %)

- Réfection de la rue de l'Avance : Montant travaux : 5 000 00 Euros H.T.

Réfection de la rue du vieux four : Montant travaux : 9 950.00 Euros H.T.

Réfection de la surlargeur RD 942 a : Montant travaux : 3 600.00 Euros H.T.

MONTANT TOTAL : 18 550.00 Euros H.T.

Montant Subvention : 9 763.16 euros H.T.

Question diverses : ouverture de classe à valserres. Un rendez-vous à l'Inspection Académique est prévu le 19 janvier 2021.

La séance se termine à 20h30.



Le Maire,
Jean SARRET